

Modèle de procès-verbal de l'assemblée constitutive

Auteure Christa Camponovo, centre de compétence vitamine B

Date Actualisé en juillet 2016

En italique : remarques

Procès-verbal de l'assemblée constitutive de l'association [.....] dont le siège est situé à [.....]

Date et heure : [..]
Lieu : [..]
Membres fondateurs présents : [...] *liste séparée avec noms et signatures*
Invités : [..]
Présidence : [..]
Procès-verbal : [..]

Ordre du jour :

1. Aspects formels
2. Décision de constitution
3. Adoption des statuts
4. Election du comité et de l'organe de révision

1. Aspects formels

Les personnes suivantes sont élues :

la présidente/le président du jour [.....] *ne doit pas impérativement être la future
présidente/le futur président*

la rédactrice/le rédacteur du procès-verbal [.....]

2. Décision de constitution

L'assemblée décide de créer une association conformément aux art. 60 et suivants du Code civil suisse (CC), sous le nom de [.....] et dont le siège est situé à [.....].

3. Adoption des statuts

L'assemblée approuve les présents statuts et les adopte.

Les éventuelles propositions de modifications seront soumises au vote individuellement et les statuts modifiés seront ensuite approuvés.

4. Election du comité et de l'organe de révision

Les personnes suivantes sont élues comme membres du comité :

[.....]

[.....]

[.....]

Les élu-e-s acceptent leur élection.

Conformément à l'art. [...] des statuts, la présidente/le président est désigné par l'assemblée générale. En conséquence, l'assemblée élit comme présidente/président :

[.....]

Par ailleurs et conformément à l'art. [...] des statuts, le comité se constitue lui-même, désigne les personnes habilitées à signer et définit leur mode de signature.

Si les statuts prévoient que les membres du comité soient désignés à une fonction particulière (vice-présidente/vice-président, caissière/caissier, actuaire, etc.), l'assemblée constitutive procèdera aux élections en conséquence.

Sont élu-e-s à l'organe de révision :

[.....]

[.....]

La déclaration d'acceptation de l'élection de l'organe de révision est disponible.

Signatures

Lieu, date

.....

.....

[...] La rédactrice/le rédacteur du procès-verbal [...] La présidente/le président du jour

Dès à présent, l'association est constituée en tant que personne morale et est en mesure d'agir.